Question écrite

Une toiture industrielle pour le Palais de Beaulieu?

Il y a peu, le nouveau quartier des Boverattes à Pully avait fait à 4 reprises les titres du quotidien 24 Heures en raison de la laideur des superstructures techniques apparues en cours de chantier sur les toits plats (21 juin, 26 juin et 16 novembre 2020; 18 mars 2021). Au final, la Municipalité de Pully a refusé les installations techniques disgracieuses et ordonné leur suppression et leur déplacement à l'intérieur des immeubles.

Aujourd'hui, c'est à Lausanne qu'une nouvelle toiture industrielle apparait, sur le Palais de Beaulieu (voir photo ci-dessous), dans le cadre des travaux de transformation en cours pour le Tribunal arbitral du sport (TAS) et le Théâtre de Beaulieu. Les superstructures techniques sont nombreuses, hautes et massives. Elles viennent fortement péjorer le paysage depuis les espaces publics dominant le site de Beaulieu, ainsi que depuis les bâtiments des quartiers du Salève, de la Violette et des Grandes-Roches notamment.

Dans une ville en pente comme Lausanne, où la vue est une valeur fondamentale de son patrimoine et de sa qualité urbaine, les toitures doivent faire l'objet d'une attention particulière.



Sur la base des différents éléments exposés ci-dessus, j'ai le plaisir de poser la question suivante à la Municipalité :

- les imposantes superstructures techniques actuellement visibles sur la toiture du Palais de Beaulieu sont-elle toutes conformes au projet mis à l'enquête publique et comment la Municipalité compte-elle intervenir pour améliorer l'esthétique de cette toiture ?

Lausanne, le 22 août 2021

Valéry Beaud